

CAMPUS 2021



FINANCEMENT – TRANSPORT

Les frais de déplacement comme les frais d'inscription, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants au campus. Toutefois, si vous n'êtes pas Francilien et que vos frais de déplacement sont importants, nous vous proposons deux solutions :

1. Pour les **membres de structures militantes**, faire appel à votre groupe local ou à d'autres groupes de votre région pour envisager avec les trésoriers les modalités de prise en charge, dans les conditions détaillées ci-dessous.
2. Pour les **membres hors structure militante ou dont le groupe ne peut pas assurer la prise en charge**, faire appel à l'équipe organisatrice du campus qui peut exceptionnellement prendre en charge le remboursement des frais de déplacement sous conditions :
 - Remboursement sur frais réels jusqu'à 150€ par personne
 - Habiter en dehors de l'Ile-de-France
 - Billets de train 2^{nde} classe, billets d'avion classe économique (seulement si l'utilisation est justifiée) ou déplacement en voiture remboursement sur la base de 0,320€/km + péage aller-retour, dans la limite de 150€

NB. Le financement des groupes locaux n'est pas cumulatif avec un financement de l'équipe campus.

Ecrivez-nous à campus@amnesty.fr